



Avant-propos



NORA BARSALI

Fondatrice de News RSE

Einstein écrivait : « *Il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome.* » Certes !

4 août 1789, l'Assemblée Constituante vote l'abolition des privilèges. 4 août 2014, l'Assemblée Nationale continue de légiférer pour abolir des inégalités persistantes en votant la loi pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes qui oblige les entreprises dans leur rôle pour l'égalité professionnelle, et fixe la parité dans les instances de direction et la promotion des femmes aux plus hautes responsabilités comme des moyens concrets de créer les conditions d'une égalité pour toutes et tous.

Cette date est hautement symbolique. En effet, malgré les principes inscrits dans notre droit, il existe encore de nombreux obstacles à l'égalité réelle, donnant aux hommes des opportunités et avantages au détriment des femmes notamment dans leur carrière. Ce guide vient de recevoir le label « Sexisme, pas notre genre ! », une nouvelle campagne du Ministère contre le sexisme... qui démontre, s'il en était encore besoin, que les lois ne peuvent suffire.

A l'heure où s'ouvre la Semaine de l'Égalité et de la Mixité, il m'a semblé nécessaire de dire les faits et les chiffres, incontestables, de rendre visible les inégalités, de rappeler le sexisme ordinaire subi par les femmes, voire la « menace du stéréotype » qui freine la performance des femmes, et de promouvoir la parole de

femmes de talent pour agir et poursuivre notre travail de sensibilisation notamment auprès des jeunes générations et des étudiants qui arrivent sur le marché du travail.

Personne ne peut désormais ignorer les nombreuses études parues qui démontrent que les sociétés qui comptent plus de femmes au sein de leur conseil d'administration ou comité de direction affichent de meilleures performances en termes de capitalisation boursière. Je remercie la participation des entreprises partenaires sans qui le guide ne pourrait voir le jour, et qui n'ont pas attendu la Loi Copé-Zimmermann ou la Loi du 4 août 2016 pour s'inscrire dans une dynamique, d'égaux opportunités professionnelles et de féminisation des postes à responsabilités démontrant par là-même que l'égalité réelle est source de performance sociale et économique.

Les femmes n'étant pas les variables d'ajustement de la conjoncture économique, continuons à œuvrer afin que l'égalité professionnelle femme-homme, ce bien commun, soit perçue de tous comme une formidable opportunité de travailler et de s'épanouir ensemble, dans le respect de nos différences. J'espère que cet outil pratique, didactique, gratuit, que je mets à la disposition de tous, participera de cette nécessaire prise de conscience individuelle et collective.

Paris le 30 septembre 2016